

## Solitaire?



Ce n'est un secret pour personne que ces aléas engendrés par le coronavirus nous époussent tous un peu. Aujourd'hui ce sont des personnes qui s'y connaissent en maladies infectieuses à peu près autant qu'un agriculteur bio en courses de formule 1 qui décident de ce que nous avons ou non le droit de faire.

Loin de moi l'idée de vouloir me servir de clichés, je tiens juste à souligner les contradictions qui nous gouvernent actuellement. Au fond, qu'est-ce que les partis bourgeois, les socialistes, les verts ou leurs représentants connaissent aux pandémies? A peu près autant que moi des chiens.

La thématique du chien est intéressante à plus d'un égard. Au beau milieu de la pandémie, les animaux domestiques sont plus recherchés que jamais. Et nos compagnons à quatre pattes constituent un facteur économique non négligeable, ce dont je n'étais pas vraiment conscient jusqu'à ce que je m'achète moi-même un chien. En Suisse par exemple, 44% des ménages comptent un animal domestique. Et nous dépensons bien plus de 500 millions de francs pour la seule nourriture des chiens et des chats. L'ensemble des dépenses pour les animaux domestiques s'élevait à 700 millions de francs au cours de l'avant-dernière année. Concrètement, cela concerne 1,7 million de chats, un demi-million de chiens et d'énormes quantités de lapins, d'oiseaux et de reptiles. Les chats sont les animaux domestiques préférés, mais plutôt chez les filles que chez les garçons. La part des propriétaires d'animaux de sexe féminin possédant des chats est de 71% et est significativement plus élevée que celle des propriétaires de sexe masculin (58%). Il y a probablement autant d'animaux domestiques que d'humains en Suisse, dont la plupart évoluent dans des aquariums, à savoir près de trois millions de poissons. Les chats se classent seconds parmi les animaux domestiques avec plus de 1,7 million d'individus, suivis des poissons dans des mares (1,1 million), puis des chiens, tout de même plus de 500 000 spécimens. Il n'y a certes pas de chiffres actualisés pour 2021, mais nul besoin d'être prophète pour supposer que la détention d'animaux domestiques a vraisemblablement dû connaître une augmentation substantielle à l'heure actuelle. Pourquoi? Tout simplement parce que la solitude est nocive et que l'on en est plus conscient que jamais en ces temps de coronavirus.

Dans un essai intéressant, l'économiste britannique Noreena Hertz, professeur honoraire à l'University College de Londres, décrit le phénomène de la solitude et en conclut que la solitude est nuisible au plan économique. Ceux qui sont seuls sur une période prolongée sont exposés à une probabilité d'infarctus accrue de 32%. Pour le dire simplement, elle affirme: «la solitude est aussi nocive que 15 cigarettes par jour». Les équipes qui déjeunent ensemble sont plus performantes que les équipes qui ne partagent pas

le repas de midi. Quant à la compétition qui privilie les intérêts particuliers et l'égocentrisme plutôt que le sentiment communautaire, elle est nuisible parce qu'elle met l'accent sur la concurrence plutôt que sur la coopération. Soit. Au cas où la solitude deviendrait vraiment un problème, nous disposons au moins de suffisamment d'alternatives pour nouer des contacts en cette ère numérique. Les plateformes de rencontre sont innombrables et on peut même louer sur Internet un(e) ami(e) (Rentafriend), ce qui est à peine croyable. Je me risquerai à prédire que la Covid accroît considérablement le besoin de plateformes sociales, aussi impersonnelles soient-elles, car la solitude entend être compensée à tout prix. Et que les animaux domestiques vont connaître une nouvelle envolée. Votre serviteur est lui-même propriétaire de chien depuis un certain temps. Ce fait n'est certes pas dû à la solitude, mais répond à un souhait de longue date. En revanche, le fait que nous l'ayons satisfait précisément maintenant est sans aucun doute en rapport avec le coronavirus. Nous ne voulions pas combler le temps excédentaire avec Instagram ou Facebook, mais avec quelque chose de vivant, au sens littéral du terme. Parions que nous ne serons pas les seuls à opter pour un chien. On prévoit en effet 60 francs par an et par habitant pour la détention d'animaux domestiques d'ici 2025. Ce montant était encore de 45 francs en 2010. Malgré les liens internationaux, la solitude constitue apparemment un marché en croissance constante.

**Martin Neff, chef économiste de Raiffeisen**

# Solitaire?

## Mentions légales importantes

### Ceci n'est pas une offre

Les contenus publiés dans le présent document sont mis à disposition uniquement à titre d'information. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Seul le prospectus de cotation présente les conditions intégrales déterminantes et le détail des risques inhérents à ces produits. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans la présente publication est limitée.

Cette publication n'est pas destinée à fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions de placement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient avoir lieu que suite à un conseil approprié à la clientèle et/ou à l'examen minutieux des prospectus de vente contraignants. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur.

### Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative ne garantit pas l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de cette publication ou de son contenu, ou liés à cette diffusion. Elle ne peut notamment être tenue pour responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

### Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

Cette publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Par conséquent, les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent pas à cette publication.